

<p>Titre : Séminaire de préparation aux épreuves A,B et C de l'examen européen de qualification (EEQ) 2026</p>
<p>Personnes concernées La formation est destinée aux personnes se présentant aux épreuves A,B et C de l'EEQ. Pour s'inscrire à ces épreuves auprès de l'OEB, les candidats doivent remplir les conditions requises par l'OEB (cf. le nouveau règlement relatif à l'EEQ, Publication supplémentaire 3 - JO OEB 2024).</p>
<p>Prérequis La participation à cette formation non diplômante ne nécessite pas de prérequis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse</p>
<p>Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes) Il ne s'agit pas d'une formation diplômante. Admission après validation du dossier d'inscription. Il est recommandé aux participants de suivre au préalable les cours d'introduction de méthodologie du CEIPI pour les épreuves A,B et C de l'EEQ.</p>
<p>Objectifs pédagogiques : Aider les participants à se préparer à passer les épreuves A,B et C de l'EEQ</p>
<p>Programme / Déroulement Contenu : Le séminaire consacré aux épreuves A (rédaction de revendications et d'une introduction d'une demande de brevet), B (réponse à une lettre officielle) et C (rédaction d'un acte d'opposition) de l'EEQ couvrira les sujets suivants (cf. règles 23 et 24 des dispositions d'exécution du règlement relatif à l'examen européen de qualification (publication supplémentaire 2, JO OEB 2019)):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de revendications et d'une introduction Réponse à une lettre officielle - Rédaction d'une opposition - Approche problème-solution, problèmes partiels, priorité, modifications irrecevables, usage public antérieur - Les candidats ont l'occasion d'appliquer les stratégies et sujets présentés durant le séminaire en traitant une épreuve A, B dans les conditions d'un examen blanc. Pour l'épreuve C, des exercices sont combinés à la rédaction d'une épreuve C. <p>Durée : 5 jours Du 27 au 31 octobre 2025</p> <p>Horaires (à titre indicatif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du lundi à 9h00 au vendredi à 16h <p>Intervenants : Les cours sont assurés par des mandataires agréés, travaillant dans l'industrie ou au sein de cabinets reconnus, ou par des agents des instances du premier degré de l'OEB ou des chambres de recours. Ils disposent de profondes connaissances et d'une expérience confirmée dans les procédures devant l'OEB, soit en procédures d'examen et d'opposition, soit en procédures de recours devant les chambres de recours. Une liste détaillée des intervenants en charge de la formation avec leurs références est mise à disposition des participants avant le début de l'action de formation.</p>
<p>Encadrement pédagogique et technique</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès à la séance en ligne s'effectue via une plateforme pédagogique d'enseignement à distance à définir, grâce à un identifiant et un mot de passe mis à disposition de chaque participant - Le stagiaire doit disposer d'un équipement technique adapté pour participer à la séance en ligne (notamment ordinateur et WIFI haut débit)
<p>Supports de cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supports de cours mis à disposition en ligne - A, B et C-book

Nature et sanction de la formation

- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle peut donner lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Un questionnaire d'évaluation est envoyé aux participants à l'issue de la formation afin de mesurer leur satisfaction.

Lieu

En ligne

Frais de participation

1900 €.

Un tarif préférentiel s'applique pour les participants s'inscrivant à toutes les formations du CEIPI préparant aux épreuves A, B et C de l'EEQ.

Renseignements, inscription et accompagnement technique

Sylvie Kra

Assistante de formation

Tél. : 0033 3 68 85 80 19

e-mail : sylvie.kra@ceipi.edu

* Mme Kra est le référent du CEIPI pour l'accompagnement technique des participants durant la formation à distance, dans la mesure où elle assurera le suivi des séances en ligne et qu'elle pourra être contactée en cas de questions liées à la connexion des tuteurs et participants. Cependant, le CEIPI n'assume aucune responsabilité légale en cas de mauvais fonctionnement de la plateforme utilisée lors des séances en ligne ou de défaut de qualité de débit/de réseau chez les participants ou tuteurs.